

ANTHONY ZILIO

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL
CANTON DE BOLLÈNE

Madame Sylvie PEREIRA
MAIRE
Hôtel de Ville
8 place de la mairie
84400 VILLARS

MAIRE DE BOLLENE

Avignon, le 6 octobre 2023

PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
RHONE LEZ PROVENCE

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
Chers collègues,

Lundi 2 octobre dernier, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale se réunissait en Préfecture de Vaucluse pour délibérer sur le projet de création d'un « Pôle Territorial du Grand Bassin de vie d'Avignon », composé de 6 EPCI vauclusiens et de 2 gardois, concernant près de 573 000 habitants.

Ce pôle territorial, qui nous avait été initialement présenté comme un syndicat mixte d'échanges entre intercommunalités, s'est alors révélé, lors de cette réunion, être ni plus ni moins qu'une structure de préfiguration d'un pôle métropolitain. Ceux qui ont voté favorablement à ce projet porteront une grande responsabilité devant la population du Vaucluse.

A tous ceux qui s'interrogent sur les motivations d'une telle initiative, il suffit de se référer aux statuts de ce pôle territorial pour y découvrir dès les premières lignes : « *Les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, du Gard Rhodanien, de Ventoux Comtat Venaissin et de Lubéron Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux ont émis la volonté de coopérer, sous la forme d'un pôle métropolitain, pour mieux répondre ensemble aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif* ».

Il n'existe donc aucune ambiguïté sur les intentions des promoteurs de cette démarche funeste pour nos communes, nos intercommunalités et notre département de Vaucluse.

Ne l'oublions pas, la création d'un pôle métropolitain entrainerait par automaticité la disparition du département de Vaucluse comme nous l'avons connu dans le Rhône ou encore les Bouches-du-Rhône. Les maires, qui ont connu cette métropolisation dans ces territoires concernés, peuvent témoigner de l'impact négatif de la disparition du département dans le fonctionnement de leurs communes.

Aussi, à l'heure où l'Etat rêve depuis des années de mutualiser les moyens des collectivités locales, en rationalisant les dépenses et les compétences, une poignée d'élus, dont les motivations restent à comprendre, ont décidé en catimini et sous couvert « de dialogue », d'engager nos territoires dans une métropolisation aux conséquences désastreuses pour nos collectivités. L'Etat en rêvait, quelques élus l'ont fait. A nos interrogations légitimes, ils n'auront apporté aucun argument concret ni convaincant, préférant nous traiter de « populistes » pour clore le débat.

.../...

Chers collègues,

Je vous adresse, ci-dessous, la motion que je présenterai à la prochaine séance publique du Conseil Municipal de Bollène. Vous pouvez vous en inspirer si vous souhaitez vous aussi présenter une motion au sein de vos conseils municipaux ou communautaires.

Motion contre la création du "Pôle territorial du Grand Bassin de Vie d'Avignon"

Le 2 octobre 2023, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) se réunissait à Avignon, dans un amphithéâtre de la Préfecture de Vaucluse.

A l'occasion de cette réunion, qui se déroulait dans le plus grand secret, une trentaine d'élus, maires pour la plupart, ont eu à débattre de la création d'un "Pôle territorial du Grand Bassin de Vie d'Avignon". Un projet qui concerne 6 EPCI de Vaucluse et, indirectement, les 563 000 habitants du Département de Vaucluse, mais également 10 000 habitants du Gard, qui seraient inclus dans une "superstructure" qui irait ainsi de Carpentras au Pont du Gard, en passant par Cavaillon, Sorgues ou encore Vaison-la-Romaine.

Contrairement à ce que les initiateurs de ce projet n'ont eu de cesse de répéter, ce pôle territorial est en fait une préfiguration d'une métropole à l'échelle du Vaucluse, à l'image de la métropole d'Aix-Marseille.

Cette métropole, qui ne dit pas son nom, serait chargée "d'animer une réflexion stratégique sur les questions liées à l'aménagement du territoire, aux mobilités, au risque inondation et à la gestion des déchets". Autant de compétences qui sont déjà gérées par les communes ou les intercommunalités. Pourquoi, alors, confier à une métropole des compétences déjà gérées par d'autres collectivités ?

Cette décision prise sans concertation des Vauclusiens constitue une faute à plusieurs égards.

D'abord, à l'heure où nombre de nos concitoyens demandent une simplification du millefeuille administratif, la création d'une telle "superstructure" ne ferait qu'ajouter de la complexité à la situation.

Ensuite, cette métropole éloignerait encore les citoyens des élus, en centralisant les décisions quand nous savons que la proximité est la clé de l'efficacité.

Enfin, cette décision constitue un déni de démocratie alors que nous avons besoin de restaurer la confiance entre les citoyens et les élus. Ce projet, qui engage l'avenir de 563 000 Vauclusiens, n'a jamais été inscrit dans aucun programme politique ni débattu publiquement.

Aussi, par cette motion, l'ensemble des élus de la Ville de Bollène affirment leur opposition à ce projet qui signerait la fin du Département de Vaucluse, l'abandon des communes rurales et un recul notable de la démocratie locale.

Au moment où, nous élus locaux, sommes confrontés à une défiance sans précédent de la part de nos concitoyens qui exigent toujours plus d'efficacité et de proximité dans la résolution de leurs difficultés, nous estimerions que l'échelon métropolitain serait le plus pertinent pour le faire. Qui peut sincèrement y croire ?

Comme si le millefeuille institutionnel n'était pas assez dense et difficile à distinguer entre les missions de chaque collectivité territoriale, créer un doublon sur des compétences portées aujourd'hui par nos institutions n'a aucun sens.

Et que dire de la ruralité dont le destin serait confié à des personnels administratifs centralisés et qui décideraient de la pertinence de nos projets ?

Plus qu'un anachronisme, il s'agit là d'une véritable forfaiture commise contre le pacte républicain établi avec nos concitoyens. En tant qu'élu viscéralement attaché au Département de Vaucluse et à ses habitants, je ne peux accepter qu'une décision aussi importante soit prise en petit comité sans même que les Vauclusiens ne soient informés et encore moins consultés.

Au regard des nombreux témoignages reçus depuis le 2 octobre, les sept élus qui ont osé s'opposer en réunion au projet de pôle métropolitain, ne sont à l'évidence plus seuls. Au moment où le destin de nos territoires se joue sous nos yeux, cela ne peut se faire sans nous, les élus de Vaucluse et encore moins sans les Vauclusiennes et les Vauclusiens.

Il est donc temps pour nous tous, élus et citoyens, d'affirmer notre opposition à ce projet qui aboutirait au démantèlement de notre département. Il en va de sa survie, il en va de notre avenir et de celui de nos enfants.

C'est pourquoi, je vous invite dès à présent, à signer et à faire signer auprès de nos concitoyens la pétition lancée en ligne sur www.change.org à destination de tous les Vauclusiens afin de dire « NON à la Métropolisation en Marche de nos territoires et à la disparition de notre département de Vaucluse ».

Dès aujourd'hui, saisissons-nous de ce sujet en portant des motions « contre le projet de Pôle Métropolitain » au sein de nos conseils municipaux et de nos conseils communautaires.

Dans un mandat d'élu local, il est rare de se trouver face à un tel virage institutionnel et politique Soyons donc au rendez-vous d'un moment historique pour le Vaucluse et pour ses habitants.

Il en va de notre avenir, de notre devoir, de notre responsabilité d'élus.

Dans cette attente, chers collègues, je vous remercie de votre mobilisation, et vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments les plus dévoués.


Anthony ZILIO

Pour signer la pétition sur www.change.org, il suffit de scanner le QR CODE ci-dessous :

